PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS !

VOIX OUVRIERE

ORGANE DE LUTTE OUVRIÈRE, POUR UNE DIRECTION RÉVOLUTIONNAIRE DES SYNDICATS ET POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARTI RÉVOLUTIONNAIRE PROLÉTARIEN

7 OCTOBRE 1963 — N° 20 — BIMENSUEL — 50 centimes

LES PAROLES S'ENVOLENT A QUAND LES ACTES ?

LE Premier ministre M. Pompidou doit s'entretenir cette semaine avec les « organisations profesionnelles » afin de leur proposer, selon la presse, de coopérer contre la hausse des prix, pour mieux répartir les revenus et fixer les salaires dans le secteur public.

Toujours selon la presse, les Centrales ouvrières seraient réservées. On le serait à moins, car en effet, que peuvent attendre de bon du gouvernement les travailleurs ? L'Etat, le gouvernement, sont au service des patrons. La stabilisation des prix, ils ne l'entendent que sur le dos des travailleurs.

La ficelle est vraiment trop grosse pour que les dirigeants des Centrales syndicales, quel que soit leur désir de ne pas trop déplaire au gouvernement, puissent faire semblant de ne pas la voir. Mais, ne pas accepter les offres de coopération gouvernementale est une chose et organiser une lutte efficace en est une autre.

Un peu partout en ce moment, des actions sont engagées, soit par les différentes Centrales ou fédérations, soit plus spontanément par les travailleurs eux-mêmes de certaines entreprises. Il y a eu récemment des mouvements dans les banques, chez les hospitaliers, il va y en avoir dans les mines (si l'on compte pour rien la grève de Vermelles) et, peut-être, à la S.N.C.F. Nous allons de nouveau vers une vague de grèves comme l'année dernière, et c'est normal, car nous ne pouvons pas rester insensibles à la détérioration continuelle de notre niveau de vie. Les salaires suivent péniblement, et avec retard, l'augmentation du coût de la vie, mais les impôts, par exemple, restent calculés sur les mêmes tranches, ce qui fait que l'écart est encore aggravé par ce que l'Etat nous prend. Il est question, par ailleurs, de porter la cotisation de Sécurité sociale de 6 à 10 p. 100. C'est là encore une diminution du salaire réel. Non, nous ne pouvons pas rester indifférents à cela.

Oui, il nous faudra nous battre, puisque c'est le seul langage qu'entendent le gouvernement et le patronat. Mais la façon dont nous nous battrons n'est pas indifférente. Et nous devons bien y réfléchir, car si nous ne sommes pas prêts aujourd'hui à entrer en grève, soyons sûrs que, qui que nous soyons, quelle que soit notre corporation, à un moment ou à l'autre, la colère nous gagnera. Alors, autant se demander à l'avance quelle est la meilleure façon de vaincre nos exploiteurs.

Est-ce vraiment parce que les grèves partielles ou tournantes sont les plus efficaces que les Centrales syndicales y tiennent tant, ou bien est-ce parce que les dirigeants de ces Centrales n'osent pas affronter en face le gouvernement en organisant des luttes d'envergure ? Il était une époque où, ni la répression ni l'emprisonnement n'arrêtaient les organisations syndicales. Aujourd'hui, elles ne font que ce que le patronat et son gouvernement les autorisent à faire. Mais le gouvernement et le patronat n'autorisront jamais les syndicats à les prendre à la gorge. Et cependant, c'est bien cela qu'il faut faire.

C'est maintenant, avant de se mettre en lutte, qu'il faut penser à ces problèmes. Il faut exiger de nos organisations syndicales qu'elles prennent tous les contacts et toutes les dispositions nécessaires pour organiser tous les travailleurs du pays dans un mouvement d'ensemble, pendant le temps nécessaire, pour une augmentation générale d'au moins 20 p. 100, l'échelle mobile des salaires et le retour immédiat et sans perte d'argent à la semaine de 40 heures ou même, pourquoi pas, à celle de 35 heures, car nous sommes en 1963 et pas en 1936, à l'âge des Vostok, des Mercury et de l'automation, et dans un pays dont l'économie florissante fait l'admiration du monde entier, suivant les dires du chef de l'Etat.

C'est maintenant qu'il faut exiger cela des organisations syndicales, lors des réunions quand il y en a, en faisant circuler des listes de pétitions quand il n'y a pas de réunions. Et si les syndicats font la preuve de leur refus de tenir compte de leur volonté, les travailleurs n'auront comme seule ressource que de mettre en place dans les ateliers et les bureaux de toutes les entreprises, des comités de grève élus par tous, qui auront à charge d'organiser, de contrôler et de conduire nos futurs mouvements.

Sinon, comme l'année dernière, nous nous mettrons en grève les uns après les autres, unis dans l'incohérence et, après bien des sacrifices matériels et financiers, nous nous retrouverons « Gros Jean comme devant », bienheureux si nous n'avons pas donné au gouvernement des verges pour nous fouetter en lui permettant de prendre des nouvelles mesures anti-grèves.

Ce choix, nous l'avons et, heureusement, nous sommes capables non seulement de nous battre, mais encore de le faire intelligemment !

V. O.

Y'a pas de justice

France-Soir *du 1er octobre 1963 nous conte les malheurs d'un représentant en brosses et savonnettes qui se fit voler par ses patrons les 100.000 francs qu'il avait gagnés à la Loterie Nationale.*

C'est « l'histoire la plus immorale de l'année » écrit ce journal. C'est surtout l'histoire la plus banale ; en effet ce sont des millions de salariés qui se font voler par leurs patrons et cela régulièrement, 9 à 10 heures par jour, 5 ou 6 jours par semaine et 11 mois par an.

Les voleurs de ce malheureux veinard sont en prison, quant à nos patrons, aux dernières nouvelles, ils courent encore.

LIBERTÉ ET DIGNITÉ

Une lettre de protestation signée par des intellectuels espagnols et adressée au ministre de l'Information du gouvernement franquiste dénonce les sévices pratiqués sur des mineurs des Asturies, « coupables de grève ».

Un officier aurait notamment châtré plusieurs mineurs.

Nous sommes dans une société « civilisée » que la pratique des tortures n'empêche pas de bien dormir. Mais les tortures restent généralement le secret des prisons et des salles d'interrogatoire, et sont niées par ceux qui les pratiquent.

Le régime franquiste qui se veut une « démocratie organique », c'est-à-dire de l'avis de Franco une démocratie des plus avancées, est tristement renommé pour ses prisons et le régime qui y règne. Les défenestrations et les tortures à l'électricité sont classiques. Avec les mineurs des Asturies, ceux qui étaient chargés de la répression nous ont rappelé le temps de la guerre civile, où, dans sa haine du communisme, le franquisme s'attachait à tenter d'avilir et de salir l'adversaire (pratique de l'huile de ricin, stérilisation etc...). Mais à ce moment-là, comme de nos jours, le franquisme ne peut rien contre le moral et la valeur de ceux qui luttent justement pour la liberté et la dignité.

En torturant de la sorte, c'est lui qui se décompose encore un peu plus en permettant à ses séides corrompus de libérer leur sadisme.

TUC

Ce sont de petits gâteaux salés vendus en Belgique 5 F (belges). Au cours de 9,82, on devrait donc les payer 0,49 F (français). Ils sont vendus en France (prix marqué) 0,85 F. Presque le double. Ça marche le Marché commun.

L'humanisme bourgeois

Toute la grande presse s'est hypocritement lamentée sur les ravages causés par un cyclone à la Martinique et à la Guadeloupe. Mais si grands que soient les dégâts causés par le cyclone, ils n'atteindront jamais ceux provoqués par des siècles de colonialisme. Les prolétaires y subissent une sur-exploitation continuelle : un ouvrier agricole touche 13 F 55 par jour, un ouvrier industriel 1 F 72 de l'heure et 70 % des travailleurs ont le S.M.I.G. antillais de 20,66 : inférieur au « nôtre » ; la sous-alimentation qui en découle provoque une mortalité infantile dix fois plus élevée qu'en France. Tous ceux qui protestent contre un tel état de choses sont systématiquement poursuivis, emprisonnés, les journaux de gauche frappés de lourdes amendes ou interdits.

Mais si la grande presse ne parle jamais de ça, c'est que pour la bourgeoisie un cyclone est une grande calamité, alors que le pillage acharné et souvent sanglant des colonies est source de profits et, qui plus est, dans l'ordre des choses.

Coexistence pacifique... dans la Lune

Le Middle-West américain regorge de blé et les fermiers américains sont inquiets car ils n'en ont pas la vente. L'U.R.S.S. par contre en manquerait. Elle subirait la plus grave crise alimentaire de son histoire depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Elle désirerait, paraît-il, acheter du blé américain, ainsi que les démocraties populaires, pour plusieurs centaines de millions de dollars au total. (La France va d'ailleurs lui vendre ses blés de qualité inférieure sous forme de farine — il n'y a pas de petits profits).

Mais Kennedy pour sa part n'a pas encore donné le « feu vert » pour la transaction à ses fermiers. Doit-on aider à nourrir des millions d'individus qui sont dans le besoin, mais qui vivent sous un autre régime, voilà qui n'est pas simple à résoudre par l'affirmative.

Par contre, Kennedy a trouvé un objectif à proposer à Moscou : préparer ensemble le voyage dans la lune. N'est-ce pas faire preuve de coopération et de bonne volonté ?

Et pourtant l'U.R.S.S. peut payer. Que serait-ce si elle ne le pouvait pas.

Elle aussi...

Des placards publicitaires, de courts métrages au cinéma, nous invitent à verser notre obole pour soutenir la recherche médicale avec, pour « idée choc » : « Eux aussi, la maladie les guette »... Eux aussi, ce sont nos enfants, nos parents, nos amis.

Dans un des pays les plus avancés d'Europe, qui s'honore d'avoir des coffres pleins, qui prête à nouveau de l'argent aux autres capitalistes d'Europe et d'ailleurs, nous voyons un secteur essentiel vital pour la population en être réduit à demander l'aumône.

De toutes les contradictions au sein de notre société actuelle, ce n'est pas la moindre que de voir consacrer tant de richesse, de sommes astronomiques produites par le travail social, à des forces destructives, négation du genre humain, qui, en un seul jour peuvent détruire plus de vies que toutes les maladies du monde en un an ; pendant que d'autres hommes s'efforçant de protéger, de sauver la vie n'ont plus recours qu'à la dette publique.

Mais c'est là le signe indélébile d'une société débile, condamnée à mort. Elle aussi, la maladie la guette. Et quand la mort viendra, ne donnons pas un centime pour sauver sa vieille peau. Et il nous sera permis d'inhumer...

Un impôt supplémentaire

Le régime des Assurances sociales « maladie » est paraît-il de nouveau en déficit. Depuis plusieurs années, pour en renflouer les caisses, l'Etat a augmenté le « plafond ». Cela ne marche plus. D'une part parce que le nombre de salariés qui touchent 870 F par mois est déjà restreint, et que au-delà, les « clients » se font de plus en plus rares. D'autre part, ce sont les patrons des industries en expansion qui réagissent en argumentant que l'on pénalise ceux d'entre eux qui « payent bien ».

En augmentant, non plus le plafond, mais le taux (on parle de 10 %) c'est tout le monde qui sera frappé, y compris les salariés les plus misérables.

Il faut bien prendre l'argent là où il n'est pas. C'est tellement plus facile... tant que nous ne réagissons pas.

Nous devons exiger que s'il y a une augmentation de la cotisation ce soient les employeurs qui la supportent entièrement et pas les salariés.

ADRESSER
toutes correspondances à « VOIX OUVRIERE » 29, rue de Château-Landon, 29 PARIS X^e^
Pour les fonds : M. Schrœdt C. C. P. 9.424.78 Paris

Un nouveau Decazeville ?

Dans le bassin de Béthune, les mineurs du puits de Vermelles font la grève au fond depuis jeudi soir, pour protester contre la fermeture de ce puits. Les délégués syndicaux disent que ce puits est rentable. La Direction répond que cette mesure entre dans un plan de modernisation qui prévoit la suppression de quelques dix fosses.

La « modernisation », aujourd'hui, signifie 10 heures de travail par jour pour les uns, et à l'occasion le chômage pour les autres. C'est pourquoi la seule défense des mineurs n'est pas dans la discussion sur la rentabilité des puits, mais dans l'exigence d'une répartition équitable du travail entre tous. Au mois de mars, la revendication des mineurs en grève était : le retour à la semaine de 40 heures. Elle reste la revendication numéro 1 de toute la classe ouvrière.

GRÈVES ÉCONOMIQUES

La semaine dernière à Fécamp, les travailleurs occupés à la saliaison et les catégories qui leur sont attachées, ont obtenu, après deux jours de grève totale, 15 % d'augmentation et une série d'avantages (égalité des salaires féminins et masculins, paiement du matériel, réduction des abattements d'âge).

Cela édifiera sans doute, les partisans des grèves tournantes. Les débrayages tournants ont coûté à beaucoup de travailleurs un peu partout bien plus que deux jours de salaire et ne leur ont souvent pas rapporté le quart de ce que les camarades de Fécamp ont obtenu rapidement car ils ont mené l'action jusqu'au bout. Souvenons-nous encore une fois que ce n'est que dans un mouvement général et le plus large possible que nous ferons céder le patronat et l'Etat sur les revendications importantes.

UNIS CONTRE QUI !

Qu'il s'agisse des revendications des travailleurs de la navigation aérienne ou de ceux de l'Assistance Publique, les syndicats comme par hasard, ne sont pas en accord pour lutter en commun. Pour la navigation aérienne, C.G.T. et F.O. se sont opposés aux consignes de la C.F.T.C.

Pour les personnels hospitaliers, F.O. a donné des consignes de grève pour 48 heures alors que la C.G.T. a limité ses directives à des manifestations ne comptant pas expressément d'arrêt de travail et que la C.F.T.C. juge le mouvement inopportun.

En fait, il nous faut conclure qu'en fait de mésentente il y a alliance parfaite pour que nos mouvements n'aboutissent à rien si ce n'est à dépenser nos forces inutilement. Sachons en tirer des conclusions qui s'imposent : ne pas faire confiance aux maquignons professionnels du syndicalisme et ne compter que sur nous mêmes pour organiser des luttes payantes.

RÉGIE RENAULT (Billancourt)

RETOUR A LA BELLE EPOQUE

C'est le Salon. Ces messieurs sont sur les dents. A eux les heures supplémentaires ! Dans leur dévouement au service de la R.N.U.R., il n'est évidemment pas question de voir ces heures majorées. C'est ainsi que, jeudi soir, un grand nombre de sommités sont restées jusqu'à 2 heures du matin à leur travail, aux Champs-Elysées. La Régie inaugurait, en présence de personnalités et de vedettes un bistrot pour rupins, le « pub ». Wisky, champagne et gâteaux dans un décor 1900, avec des pépées comme ça !

La concurrence va être serrée, nous a dit M. Dreyfus. Il faut que chacun, à sa place, en mette un bon coup. Et pour un bon coup, c'est un bon coup que ces messieurs ont bu, pas même à notre santé. Car de tout le gratin réuni au « pub » combien savent sous quel talon de fer sont écrasés ceux qui, du bureau d'études aux fonderies et aux chaînes de montage, peinent 10 heures par jour ?

En se replongeant dans l'atmosphère de 1900 qui fut pour eux la belle époque du French Cancan (Maurice Chevalier était de la partie) nos bons bourgeois voudraient peut-être nous ramener aussi à cette époque qui, pour nous était celle de l'Assommoir et de Germinal qui, par une ironie du sort, se joue actuellement au Moulin Rouge.

●

L'ESTOMAC DANS LES TALONS

Au self-service du rez-de-chaussée, rue du Point-du-Jour, une bonne partie d'entre nous ne peut commencer à manger avant 12 h. 10 ou 12 h. 15, alors que la sortie est à 11 h. 45.

Bien sûr, il vient beaucoup de monde à ce restaurant. Mais la solution ne réside pas dans un contrôle des cartes à l'entrée. Il s'agit aussi d'embaucher et de payer correctement serveuses et caissières. Le service des restaurants connaît ces problèmes ; mais, pour les résoudre, il se comporte comme un véritable patron — économies de personnel, payes dérisoires et amortissements à vue du matériel.

En attendant, ce sont le personnel des cantines et les consommateurs qui subissent les conséquences d'un tel état de fait.

(V.O. Bâtiment C.)

●

ON SOLDE LES FINS DE S.E.R.I.

On remet ça à la S.E.R.I. Au mois de janvier, on avait déjà dépoté les grosses légumes. Une soudaine disgrâce, venue d'en haut, s'était abattue sur les « hauts personnages » de la S.E.R.I. Ça ne s'était pas trop mal terminé pour eux : la retraite à 50 ans avec des « consolations » solides dans le portefeuille.

Mais aujourd'hui, la tempête gagne tout le personnel. La S.E.R.I. serait déménagée à Rueil en janvier. Que deviendrait le personnel Renault travaillant à la S.E.R.I. ? Sera-t-il reclassé, tous avantages égaux par ailleurs dans l'usine ? Va-t-on remettre sur le tapis l'affaire du contrat S.E.R.I. qui provoqua tant de remous il y a deux ans environ et que les employés repoussèrent ? Va-t-on licencier purement et simplement? Ce ne sont que des questions et des suppositions, bien sûr. Mais quand la Direction tire ses plans, elle calcule en fonction de ses intérêts. Nous qui sommes directement concernés, nous avons aussi des intérêts à défendre et, pour cela, nous devons tirer nos plans de bataille. Car déménagement ou pas, nous voulons rester Renault et conserver tous nos avantages. A notre tour de jouer maintenant, car personne ne le fera pour nous.

(V.O. Bureaux)

●

NAPOLEON

Bien qu'ayant été vus à l'heure à l'atelier, deux ouvriers ont « eu droit » au retrait d'un quart d'heure de salaire sur leur journée de travail. Sachant pertinemment que cette sanction est non justifiée, plutôt que de la retirer sportivement, le responsable de ce châtiment reste sur sa première décision. « Donnez de l'autorité à un imbécile et vous en ferez un tyran », disait Napoléon.

Dt 37

TROP FACILE

Chaque atelier a son équipe spécialisée dans la réparation des machines. Ces équipes réparties sur toute l'usine dépendaient du même atelier : l'A.O.C. Elles sont ensuite passées sous les ordres de l'Artillerie. Actuellement, on les intègre au Département d'Entretien. Dépendre d'un atelier ou d'un autre, ce n'est qu'une question de mot. On fait toujours partie de la même usine et le travail est toujours le même.

Nous insistons sur le fait que ce n'est qu'une question de mot pour que la Régie ne nous dise pas un jour que tel Département n'est pas classé Outilleur ou que telle classification n'existe pas.

Ce serait vraiment trop facile.

●

EN DOUCE

Avant les vacances, aux traitements thermiques, la Direction a réussi à réduire le nombre des ouvriers qui effectuaient certaines opérations de trempe, ce qui équivaut, pour ceux qui restent, à une surcharge de travail, car les cadences, elles, n'ont pas changé.

Maintenant la Direction s'attaque au secteur voisin. Son but : augmenter d'un cinquième le nombre de pièces. Tout cela, la maîtrise le prépare en douceur, sans le dire officiellement, tandis que les ouvriers restent sur leurs gardes.

Les soi-disant organisateurs qui viennent en douce essayer d'augmenter notre charge de travail feraient mieux de nous laisser en paix. Et s'ils veulent vraiment se mêler d'organiser quelque chose, qu'ils améliorent nos conditions de travail et de sécurité, dans un domaine où vraiment les cadences ne sont pas l'accident.

(V.O. Dpt 18.)

●

LES " TROUDUC "

On a vu et on verra sans doute encore des sanctions infligées à des ouvriers coupables d'avoir eu des mots à l'encontre d'un membre de la maîtrise. Il y eut même des licenciements.

Par contre, à deux jours d'écart, deux agents de maîtrise se sont laissés aller à insulter des ouvriers, dont deux délégués du personnel. La même injure « trou du cul » fut employée, ce qui laisserait croire à un mot d'ordre ou à une consigne précise. Signalons à ces gens sans mémoire que la patience ouvrière a des limites Nous leur recommandons instamment d'utiliser leurs loisirs à lire quelques ouvrages ayant trait à l'histoire du mouvement ouvrier où ils pourront trouver matière à réflexion.

(V.O. Dpt 37.)

LES CONQUETES DES TRAVAILLEURS

Dans « Renault Informations » du 2-10-63, la C.F.T.C. nous cite deux textes « laissés à la réflexion de chacun », l'un de la Confédération des Syndicats Chrétiens, l'autre de la Fédération générale du Travail de Belgique sur le problème des non-syndiqués. Ces textes sont identiques dans leur esprit, l'un dit : « La F.G.T.B. reste adversaire du syndicalisme obligatoire, mais elle pense, cependant, que les travailleurs qui usent de leur droit de s'abstenir en ne s'affiliant pas doivent aussi s'abstenir de faire valoir leurs droits sur ce qui a été réalisé sans eux, grâce aux efforts des autres ».

Plutôt que de repousser de cette façon méprisante les travailleurs non syndiqués, les Centrales syndicales, quelles qu'elles soient, feraient mieux de renverser le problème : pourquoi les Centrales syndicales n'arrivent-elles pas à faire des syndiqués ? Et là, il y a beaucoup de raisons: le manque de démocratie, les permanents qui tranchent en tout, le peu d'appel à la participation des militants de base.

D'autre part, « ce qui a été réalisé » pour la classe ouvrière l'a toujours été par les ouvriers en lutte. Les travailleurs belges en 1960-61, les mineurs du Nord en 1963 ont fait une triste expérience sur les capacités des dirigeants qui osent encore se permettre de les juger avec mépris.

RHONE - POULENC Vitry-sur-Seine

HISTOIRE DE CONTRECOUPS

Un contremaître, connu pour son zèle, vient de subir un « léger accident » qui, espérons-le, le calmera un peu. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il ne l'avait pas volé et ce ne sont pas les maçons qui nous démentiront.

Cela ne serait pas grave si un de nos camarades n'avait été licencié dans cette histoire.

Qu'un ouvrier, après des années d'exploitation, ne supporte pas la morgue d'un chef — qui était notoirement sur son dos depuis des semaines — au point d'en arriver à réagir brutalement, cela n'est que le résultat de plusieurs mois de silence. A force d'encaisser brimades et tracasseries, on finit par se révolter, à force de se taire, on finit par parler... avec ses poings.

La responsabilité en incombe entièrement à la direction qui entretient une chiourme arrogante, afin de mieux nous exploiter. Qu'elle ne s'étonne pas si certains d'entre nous réagissent un jour d'une manière expéditive, mais sachons que cela n'est pas pour autant une solution pour nous. Notre camarade est maintenant privé de son gagne-pain, nous n'avons rien fait pour le défendre, sachons cependant que c'est notre attitude quotidienne qui, seule, peut obliger des chefs par trop zélés à respecter notre dignité.

PANHARD (Paris-XIII)

LA LOI ET PANHARD

Dans beaucoup d'ateliers, des camarades prennent leur repas sur le tas. Chaque atelier est pourvu d'un appareil pour réchauffer les aliments, mais il manque l'essentiel : un réfectoire pour que ces aliments ne soient pas souillés par les poussières et la crasse de ces tables improvisées.

La direction, si scrupuleuse pour appliquer la loi en sa faveur, oublie consciencieusement celles qui nous intéressent. Pour les réfectoires, d'après le décret du 5 octobre 1960 :

« Dans les établissements où un nombre de salariés désirent prendre leur repas sur les lieux du travail, l'employeur est tenu de mettre un réfectoire à la disposition du personnel. »

Depuis cette date, la direction devait se conformer à la loi. Elle ne s'en soucie guère, sa rapacité prime sur notre santé.

C'est le rôle des syndicats de veiller à l'application des lois. Pourquoi à Panhard ne le font-ils pas ? Faute des dirigeants qui ne sont pas à la hauteur ? Ou faute de nous tous qui nous désintéressons de nos organisations ?

CHAUSSON (Gennevilliers)

A TRAVAIL EGAL SALAIRE EGAL

Si nous pouvions déterminer le nombre des débosseleurs qui font le travail des tôliers (sur chaînes et dans les tranches) nous pourrions nous faire une idée, très faible, il est vrai, de la masse des profits que Chausson récolte par ce système. Sans doute, cela n'est pas incompatible avec cet autre système qui consiste à faire travailler des tôliers sur des postes d'O.S. Et comme la Direction est passée maître dans ces tours de passe-passe, elle est même parvenue à confier à des O.S.1 des travaux exécutés le plus souvent par des O.S.2. Dans cet enchevêtrement de catégories et sous-catégories, la Direction y trouve largement son compte d'autant plus qu'elle peut accroître la division des ouvriers entre eux.

D'autre part, en faisant croire à certains que la qualification est le fruit d'une longue expérience sinon du mérite, elle donne l'illusion que nous pouvons passer aux échelons supérieurs de la hiérarchie, sous-entendant par là que nous devons patienter.

La seule façon possible de mettre fin à toutes ces manigances et d'améliorer nos salaires, c'est d'exiger que soit satisfaite la revendication :

A TRAVAIL EGAL,
SALAIRE EGAL

S.N.C.F. (Région Parisienne)

QUELLES ACTIONS ?

« La colère monte chez les cheminots », dit-on de toute part.

La Fédération Nationale écrit dans la tribune du 1er octobre, sous la plume de son secrétaire général adjoint : « nous en avons assez d'attendre ; il convient que les cheminots fassent connaître dans l'unité leur volonté de voir discuter valablement de leurs revendications ». Et Charles Massabiaux de conclure : « c'est dans ce but que la Fédération nationale C.G.T. propose aux autres Fédérations de cheminots l'organisation d'une journée nationale d'action le 9 octobre, veille de la prochaine commission du Statut».

Une journée d'action le 9 octobre ? D'accord, mais sous quelle forme ?

Le Monde, dans sa dernière édition datée du 6-7 octobre écrit notamment à ce sujet : « ...ces manifestations... sauf imprévu résultant de décisions locales, ne comporteront pas d'arrêts de travail ».

Ainsi nous sommes fixés !

Pas de véritable lutte, pas d'action réelle. Certainement comme à l'habitude, des pétitions, des motions, des protestations verbales, tout au plus quelques rassemblements après le travail.

Le gouvernement, le ministre de tutelle, la Direction, connaissent aussi bien que nous nos difficultés, le taux de nos salaires, nos conditions de travail : nous leur en avons assez souvent parlé. Ils savent aussi quelles sont nos revendications, comme ils savent, que n'ayant été que très partiellement satisfaites, elles demeurent.

Alors, pourquoi le leur dire une fois de plus ?

Il est grand temps maintenant de passer à l'action directe, avec un programme bien établi et sur lequel nous ne ferons aucune concession.

Ce programme très simple doit pouvoir faire l'unanimité :

— Semaine de 40 heures en 5 jours pour tous, sans diminution du salaire.

— Réajustement immédiat de ce salaire par une augmentation mensuelle minimum de 150 francs non hiérarchisée.

— Amélioration des conditions de travail par la diminution des amplitudes, l'aménagement des coupures, l'étoffement du cadre autorisé, trop souvent insuffisant pour le volume de travail exigé.

— Départ à la retraite effectivement à 55 ans (50 ans pour les tractionnaires).

— 30 jours ouvrables de congés payés par an.

Ces revendications n'ont rien de démagogiques étant donné les progrès techniques enregistrés par la S.N.C.F. depuis 20 ans et tant vantés par elle.

Mais que chacun soit bien persuadé que ces revendications ne s'obtiendront que par une action dont l'ampleur sera à la mesure de ce qu'il nous faut obtenir, et cette mesure dépasse de beaucoup les « luttes » actuelles proposées par les centrales syndicales.

Etant donné les actions temporisatrices constamment engagées par les Confédérations, la décision finale appartiendra en fait à nous mêmes, unis dans nos syndicats de base, en dehors des mots d'ordre de recul lancés par les directions fédérales.

(V.O. S.N.C.F.)

S.N.C.F. (Chapelle-Triage)

LES CHAROGNARDS

Au début de la semaine passée, alors qu'il effectuait une manœuvre, le F.E.N. de Villiers-le-Bel s'est fait tuer par un train direct.

La direction qui ne perd pas une occasion de se mettre en valeur, applique le règlement qui consiste dans ce cas à appeler la police. Cette dernière sans plus tarder, a fait subir une prise de sang au mécanicien du train direct. Quel résultat espère-t-elle tirer de ce genre de chose ? Rendre le mécanicien responsable de la mort de son camarade ? Sans doute pas, la preuve du contraire étant établie. Nous connaissons ces méthodes qui reviennent à chaque fois que survient un accident ; nous n'avons pas à nous prêter à ces humiliations. Mais il y a encore mieux, et à défaut de lampiste, elle se rejette sur la victime en l'occurrence. Elle n'hésite pas à lui adresser une demande d'explications. Ainsi elle est dégagée de toute responsabilité morale (ce n'est pas la faute de la S.N.C.F., mais celle de l'agent). Et en plus, elle récupère de l'argent. Toutes les sources de profit lui sont bonnes, la période pendant laquelle nous produisons ne lui suffisant plus, elle essaye de grignoter encore sur notre mort. En effet, la pension de la veuve risque d'être amputée si la faute de l'agent est établie. A cela nous devons nous opposer fermement, c'est-à-dire n'accepter sous aucunes conditions d'enfreindre les règles de sécurité ; nous éviterons ainsi pas mal d'accidents.

Que le personnel manque ou pas, ce qui nous importe seul, c'est de faire respecter notre sécurité.

(V.O. SNCF La Chapelle-Triage)

AIR FRANCE (Orly Nord)

ILS ONT EUX AUSSI LEUR PLAN DE STABILISATION

Au cours de la réunion du Comité Central d'Entreprise du 28 juin 1963 fut voté à la majorité un projet tendant à réduire les diverses catégories (A. B. C.) de tickets-repas, et, par la même occasion, à modifier les prix des repas, ce qui donnerait :

Catégories A et B au prix uniforme de 2 F.

Catégorie C, au prix uniforme de 2 F 30.

On constate tout de suite que les travailleurs et employés des basses échelles (manœuvres, O.S.) feront les frais d'une augmentation de 0,40 F, les professionnels de 0,05 F, les tickets C (cadres, ingénieurs, etc...) restant inchangés. Il va y avoir des mécontents !

Il se conçoit très bien que le prix de revient d'un repas a augmenté, surtout ces derniers temps. De plus, il est bien de chercher à uniformiser le prix des repas, le contenu de l'assiette étant le même pour tout le monde. Mais alors qu'ils prennent les choses par le bon bout et qu'ils commencent par se préoccuper de l'uniformisation des salaires.

Mais ce projet pose le problème de la dite gestion ouvrière des Comités d'Etablissements dans la société capitaliste. Les syndicats, coincés entre la Direction et les travailleurs, jouent, dans le C.E. le rôle de patron. Donc, les syndicats, à la tête du C.E., incapables d'organiser une lutte permettant de faire débourser uniquement la direction d'Air-France pour combler l'augmentation des prix, sont mille fois plus à leur aise pour faire débourser les travailleurs.

Il est tout de même curieux que ce projet ait pu être voté sans que tout le personnel soit mis au courant (cachotiers ! ...).

Mais c'est à nous tous travailleurs d'Air-France qu'il appartient de demander des comptes à nos élus, mais surtout d'agir de façon à ce que nous n'ayons pas bourse à délier pour un repas dont la qualité ne s'est jamais améliorée.

N. B. — Les projets « Cantine » sont à suivre car les discussions au C.C.E. nous en promettent de bien meilleures. Suivez le bœuf!..

V.O. Air-France

THOMSON (Gennevilliers)

LE TEMPS DES SEIGNEURS

Malheur à celui qui s'aventure par mégarde du côté de PF3, l'atelier de tôlerie de G.1. Dans cet atelier, où des temps ont été institués, un chien de garde particulièrement zélé vous bondit dessus dès que vous franchissez la porte ou que vous osez aller discuter avec un des ouvriers sur lequel il a la prétention de régner en maître.

Une blouse blanche sur le dos et un bureau dans un « aquarium », un grade de contremaître et cela suffit pour faire oublier à cet individu qu'il est un salarié qui ne fait qu'approuver son propre esclavage en voulant maintenir celui de ses camarades.

De la Direction, il ne gagnera que quelques sous supplémentaires et beaucoup de mépris. De notre part, qu'il s'attende à être traité comme tous les défenseurs du patron : en ennemi direct.

V.O. Thomson

PEUGEOT (Sochaux)

UNE BELLE REVENDICATION : « 75 HEURES PAYEES 48 »

Certains camarades travaillant en mécanique ont trouvé (d'après eux ?) la solution simple mais mortelle pour augmenter leur salaire. Ils sont volontaires pour la journée de 15 heures. Cette chose incroyable au XXème siècle, à l'âge de l'ère atomique et du machinisme, l'ouvrier est obligé de demander une augmentation d'horaire pour boucler son budget ! Le combat que nos pères ont mené pour abolir la journée de 14 heures aurait-il été vain ? Allons-nous assister à la formulation de cette revendication « La semaine de 75 heures » ?

Ces camarades sont victimes du régime capitaliste. Le patron ne demande que cela. Pour lui nous ne sommes que des machines à produire, un effectif de division qui sert ses plans.

Si vous voulez augmenter vos salaires (surtout les bénéfices du patron) travaillez, produisez plus, ce slogan nous l'avons souvent entendu à la radio et lu dans la presse capitaliste. Une longue journée de travail, des cadences accélérées et l'ouvrier devient « amorphe ». Il ne se cultive plus, il travaille, mange, dort, c'est une source de tranquillité pour le patron. Après avoir fourni de tels efforts pendant plusieurs années à 50 ans c'est la fin. Pour le patron, à cet âge, nous ne valons plus rien pour la production.

Accepter une augmentation d'horaire dans un régime capitaliste équivaut, à une échéance plus ou moins longue, à une diminution de salaire, car de toutes façons, ce que le patron nous paye c'est notre force de travail, c'est-à-dire ce qui nous est nécessaire pour vivre, et non la quantité de travail que nous effectuons. Si l'ouvrier accepte de tenir 15 heures, on arrivera aux 75 heures payées 48 h. 1/4.

Non ! travailler ainsi n'est pas la solution. Ce qu'il nous faut c'est profiter du progrès et de la vie, avoir des loisirs, et surtout ne pas consacrer les 3/4 de notre existence à enrichir ceux qui nous exploitent.

LIP (Besançon)

LA VOIX DE SON MAITRE

A chaque réunion des délégués du personnel avec la direction, ils ont droit à une nouvelle tête de pipe chargée de colporter la voix du maître .Le rôle des délégués consiste à enregistrer les volontés du Président-Directeur Général (PDG) transmises par la bouche du laquais de service

La plupart du temps aucune discussion réelle n'est possible, puisque le représentant du jour n'a pas pouvoir de décision.

Dans de telles conditions, que peuvent faire les délégués à de telles réunions, sinon perdre leur temps une fois par mois.

Un interlocuteur « valable », cela s'impose, en tapant du poing sur la table, s'il le faut. Mais pour brandir le poing, encore faut-il que des délégués aient le poids des travailleurs avec eux.

●

CHACUN DANS SON CAMP

Ayant eu connaissance de la quête proposée par les syndicats pour venir en aide aux mineurs espagnols en grève, Fred a envoyé son chien de garde. Celui-ci menace de faire appel aux flics pour envoyer nos délégués faire un petit stage en prison, sur la butte.

La quête s'est quand même faite. Fred peut envoyer ses plus plates excuses à son ami Franco.

(V.O. LIP, Besançon).

NEYRPIC (Grenoble)

PRODUCTEURS SAUVONS NOUS-MEMES

(L'Internationale)

Les licenciements qui viennent d'intervenir dans notre entreprise, sont, quelle que soit la façon dont on les présente, une « sanction » contre nous tous. Ce ne sont pas 269 camarades qui sont lésés, mais tous les travailleurs de Neyrpic. Par ces licenciements la direction veut faire régner la crainte et nous diviser en « exclus » et en « élus » qui ont la chance de conserver leur emploi.

C'est aussi une réponse à notre lettre d'avant les vacances. La direction veut manifester ainsi qu'elle fera de toutes façons les économies envisagées en nous menaçant de façon plus ou moins ouverte de sacrifier au besoin l'entreprise de Grenoble. Pour un trust, une entreprise de plus ou de moins, ça ne compte pas. Pas plus que ne comptent les intérêts des travailleurs, de leurs familles, ou même d'une ville et d'une région.

Mais ce qui compte, aussi bien pour les petits que les grands capitalistes, c'est la sacro-sainte propriété. Et c'est justement lorsqu'on a affaire à un trust que l'on peut se rendre compte qu'on ne peut pas l'atteindre de façon vitale, en ne l'attaquant que localement. Ce n'est que lorsque nos luttes atteignent le plan national, mettent en danger toute la société capitaliste ou du moins menacent ses profits, que l'on peut faire reculer les monopoles. Les grèves locales, même lorsqu'elles bénéficient de tout le soutien de la population, les affectent peu. C'est pourquoi les grèves tournantes finalement restent de peu d'effet. Elles gênent les patrons mais ne menacent pas leur existence et ne peuvent donc pas les contraindre à des sacrifices importants. Notre expérience à Neyrpic montre bien que les maîtres de Glasser préfèrent sacrifier l'usine et paralyser son développement. Alors ce n'est qu'en portant l'offensive dans leurs centres vitaux, ou encore en menaçant leur **droit de propriété** sur Neyrpic qu'on les fera reculer. Lorsqu'on attaque un tigre en lui piquant les fesses avec une épingle, on le gêne, certes, mais cela aboutit à quoi ?

Puisque les patrons de Glasser menacent notre vie, en s'en prenant à nos moyens d'existence, pourquoi ne leur rendrions-nous pas la pareille.

Nos syndicats pourraient, avec notre soutien à tous, organiser le travail au sein de l'entreprise en y maintenant les licenciés. Et si les propriétaires trouvent que ce n'est pas rentable, eh bien les syndicats pourraient gérer l'entreprise en notre nom et personne n'y perdrait à part les monopoles. La révolution cela ? Mais oui pourquoi pas, puisqu'il n'y a pas moyen de vivre autrement.

P. et T. (Grenoble)

ENCORE DES ECONOMIES SUR NOTRE DOS

Nous commençons chaque jour à 6 heures et nous faisons le tri jusqu'à 7 heures. Le dépôt de notre tournée se fait à 8 h. 30 et nous nous trouvons souvent avec 30 mandats, autant de recommandés, plus des valeurs et, bien sûr, les lettres ordinaires.

Ce qui fait que nous ne débutons pas la tournée avant 9 h. 15, 9 h. 25 quelquefois. Un retard ayant déjà été pris au départ, nous ne rentrons pas au bureau avant 13 heures minimum alors que nous sommes théoriquement censés avoir terminé à 12 heures. A 14 h. 30, il nous faut reprendre le tri jusqu'à 17 h. 30, ce qui fait des journées de 10 heures.

Alors que la direction pourrait très bien rajouter des postiers sur la distribution, elle laisse les choses en l'état sans essayer de faire le moindre changement. Jeudi, deux postiers ont demandé à se faire remplacer pour leur tournée par des auxiliaires. Ils ont été mis au tri continu pour quelques jours. Les auxiliaires risquent leur place si le travail n'est pas entièrement effectué et s'ils refusent, on leur fait le chantage du licenciement. En revanche, les titulaires ne sont pas obligés d'accepter les conditions anormales de travail qu'impose la direction.

Nous n'avons pas à faire plus de huit heures par jour et à accepter de travailler deux heures de plus à nos frais pour ses beaux yeux.

SMPA (Montoir-de-Bretagne)

LE REVERS DE LA MEDAILLE

La boîte est neuve et l'extérieur est séduisant... pour le touriste, mais pour lui seul. Bien que nos camarades des Chantiers de l'Atlantique aient permis de la construire et de l'aménager grâce à leurs deniers (subventions jaillissant de l'impôt), rien n'y est fait pour notre confort et notre sécurité. Celle-ci est complètement négligée : un exemple, les chemins de roulement des ponts ne sont pas pourvus de piste ou de garde-corps. En cas de panne et de descente du pontonnier, il accédera à l'échelle en marchant à quatre pattes sur deux cornières parallèles.

CAFL (St-Chamond)

LA FIN ET LES MOYENS

En signe de protestation, vendredi dernier, nous avons quitté le boulot 1 heure plus tôt que de coutume.

En tant que grève d'avertissement, pour montrer au patronat notre détermination, cette grève était utile.

Mais il ne faut pas croire qu'avec 1 heure de grève nous obtiendrons une augmentation des salaires, les 45 heures et la retraite à 60 ans, comme le réclamaient les syndicats.

Nos revendications, qui sont une augmentation substantielle des salaires, et le retour immédiat aux 40 heures sont celles de toute la classe ouvrière et c'est à un patronat uni sur notre dos, qu'il faudra les arracher.

Si nous voulons les obtenir, c'est à une lutte ferme, décidée, unie qu'il faut nous préparer. Cela demande d'abord que nous en discutions tous ensemble. C'est à nous qu'il appartient de fixer nos objectifs et les moyens de les mettre en œuvre. Après ce sera à nous de jouer.

CABLES DE LYON (Lyon)

LA GRANDE ILLUSION

Si M. Pelletier était là ! Si M. Pelletier savait tout ce qui se passe aux Câbles. Telles sont les réflexions que l'on entend surtout parmi les anciens (anciens dans la maison). Certains même désireraient que l'on fasse une lettre ouverte à M. Pelletier.

Pourtant, il n'y a plus d'illusions à avoir : M. Pelletier n'est plus Directeur des Câbles mais co-directeur de la C.G.E. Ce Monsieur vient de temps en temps aux Câbles. Il sait très bien ce qui s'y passe. Présent aux Câbles à l'heure actuelle, la situation serait certainement la même. Mettez n'importe qui à la tête d'une entreprise, cette personne sera toujours quoi qu'elle veuille faire, au service du capitalisme et obligée d'exécuter les ordres.

Donc, laissons nos illusions de côté, soyons réalistes, luttons tous ensemble contre ce régime capitaliste qui nous exploite sans cesse. Là se trouve la vraie solution.

V.O. Câbles de Lyon

Chantiers de l'Atlantique (Saint-Nazaire)

SALAIRE MENSUEL GARANTI

Ce que veulent les travailleurs, c'est un salaire mensuel garanti contre les réductions d'horaire, le chômage partiel ou total. L'intégration ou l'aménagement des bonis ne seraient que cataplasmes sur jambe de bois dans la situation préparée par les Pinczon. Des commandes ont été ajournées ou éliminées du carnet, la crainte des licenciements s'amplifie, et quantité de mesures diversement appliquées suivant les ateliers tendent à démobiliser la lutte. Le secteur « construction navale » (le mieux pourvu en subventions), paraît mortellement atteint, et, à la vérité, il s'agit d'arracher des commandes du budget de l'armée, avec transfert massif de main-d'œuvre à Montoir dans les filiales.

Soyons vigilants et demandons aux syndicats de s'expliquer clairement à la faveur des élections prochaines.

Pous l'instant, la comptabilité patronale s'établit comme suit : indemnités d'implantation SMPA + aide à la construction navale + chantage au chômage = misère ouvrière + commandes de Pierrelatte et monstrueux surprofits.

BERLIET (Lyon)

DESIRS ET REALITES

Il est nécessaire de revenir sur un sujet que nous avons traité maintes fois. Nous ne voulons pas nous engager dans une polémique sans fin, mais nous sentons le besoin de clarifier une position que nous considérons juste et que nous maintiendrons malgré les calomnies que certains syndicats nous ont prodiguées.

Les grèves de secteur ou isolées : il est possible que dans certains cas limités ce moyen de lutte ait une efficacité et que des résultats soient acquis, bien que maigres. Il serait admissible de l'employer encore si une organisation cohérente prévoyait l'extension d'une grève de secteur vers les autres qui lui sont proches, et, les déclanchant en chaine, étendrait la grève, si besoin, à toute l'usine.

Par contre, les dernières expériences nous ont montré tout le contraire ; que ce soit celle des boîtes de vitesse, de la fonderie, ou bien celle des caristes, nous avons constaté que le travail des grévistes était fait par les ouvriers de l'usine, ou bien les pièces étaient emballées et expédiées à l'extérieur. Ceci, avant la récupération en heures supplémentaires, voue d'avance à l'échec toute grève partielle ou de secteur. De plus, la direction ayant pris certaines mesures, même si cela lui revient cher, il n'est plus possible d'obtenir les résultats d'autrefois.

Nager à contre-courant : s'obstiner à employer une tactique peu efficace équivaut à nager à contre-courant et à gaspiller la force et la combativité des travailleurs dans des luttes stériles et vouées d'avance à l'échec.

Or voici que la C.G.T. et la C.F.T.C., contre toute logique et bon sens, le 19 septembre prennent position dans un tract commun : **« Nous avons donc tout intérêt à aller à des grèves tournantes, à des actions de harcèlement dans les ateliers et bureaux, actions discutées à la base, adaptées selon les possibilités, actions orientées et coordonnées par les organisations syndicales ».**

Les travailleurs de la CD1 ont donné leur réponse : ils n'ont pas marché.

Il y a plus : nous pensons que les dirigeants syndicaux ont une grande part de responsabilités dans le mépris qui existe aujourd'hui chez un grand nombre de travailleurs de l'entreprise à l'égard des syndicats. Nous avons été déroutés et désabusés par eux-mêmes ; là se trouve la cause principale pour laquelle l'ordre de grève lancé par les organisations syndicales de la région le vendredi 27 septembre, grève qui avait une grande portée politique, n'a été suivie chez Berliet que par une faible minorité.

Nous considérons qu'il est temps de réagir : les syndicats sont l'instrument dont disposent les travailleurs. La grève, principale arme des travailleurs, ne doit être employée ni inutilement, ni hors de propos. Le moment est venu de préparer quelque chose de sérieux et bien organisé. Quand le patronat et l'Etat déclenchent leur offensive à l'échelle nationale, la logique commande que notre réaction le soit aussi nationalement. Il existe bien des objectifs qui sont communs aux travailleurs de Lyon, comme à ceux de Paris ou de Marseille. Qu'attendent nos fédérations pour organiser un vaste mouvement qui embrasse toute la France, et montre, une bonne fois, non seulement le mécontentement des travailleurs mais leur décision de défendre leurs droits et leurs justes revendications.

Nous considérons que le moment est venu d'aller à l'action, autrement on ferait croire pour de bon que l'on est content de notre triste sort, et de ne recevoir que les miettes que veulent bien nous donner les patrons, à une époque de prospérité et de richesse comme jamais la France n'en a connue.

(V.O. Berliet Lyon).

CIFTE-LCF (Lyon)

ELARGIR L'ACTION

Si les ouvrières du montage se sont mises en grève, ce n'est bien sûr que pour défendre leurs intérêts, et il est normal de réagir contre une réaction patronale qui tend à nous faire produire toujours plus pour le même salaire. Demain ce sera d'autres services qui seront touchés, et verront leurs cadences augmentées, et nous, au montage, nous sentons à l'avant-garde du combat quand nous luttons contre ces cadences accélérées.

Mais nous comptons également sur l'ensemble des travailleurs de l'entreprise pour nous appuyer et pensons qu'il serait nécessaire que nos syndicats fassent mieux connaître notre lutte à tout le personnel, car les réunions d'informations, comptes-rendus et tracts de nos organisations sont trop rares, alors qu'il y a un grand besoin de tous de savoir pour s'unir dans notre lutte.

Quant à l'intimidation, plutôt au chantage qui selon la direction menacerait les autres travailleurs, selon les notes de service, la première allant jusqu'à la fermeture, la seconde remplaçant la précédente, mais avec plus de diplomatie, aucun d'entre nous ne doit s'y laisser prendre, pas d'arrêt ni de recul dans nos actions mais plutôt généralisation de notre mouvement revendicatif.

QUAIS ET DOCKS (Marseille)

L'UNION FAIT LA FORCE

Mercredi matin, le B.C.M.O. a fait placer devant la porte d'embauche de la Joliette, un cordon de police afin d'empêcher les professionnels d'y avoir accès. Mais par contre il n'y avait aucun barrage devant le centre de chômage. La direction comptait aussi faire passer directement au chômage une grande partie des professionnels.

Il y a effectivement un chômage important sur les quais. Mais alors qu'ils dirigeaient les professionnels vers le chômage, les acconiers embauchaient des occasionnels.

C'est que la direction voudrait bien réduire le nombre des professionnels qui ont tout de même un salaire garanti et ne supportent donc pas tout le poids de la réduction de trafic, et c'est par la force qu'elle voudrait nous montrer qu'il y a afflux de chômage et qu'elle doit par conséquent supprimer des cartes de professionnels.

Mais avec l'appui de la C.G.T., le barrage a été forcé après une bagarre entre les forces de l'ordre et les professionnels qui sont allés pointer leur journée et non s'inscrire au chômage. Si les acconiers avaient en embauchant des occasionnels fait un double emploi, tant mieux pour nous, qui n'avions plus qu'à nous partager le travail sur les quais. C'est un moyen d'imposer la réduction du temps de travail, sans diminution de salaire.

Nous n'avons pas à nous laisser intimider par les manœuvres de la Direction, et nous devons continuer à aller pointer et nous faire payer nos journées de travail malgré l'embauche et avec les occasionnels.

MICHELIN (Clermont-Ferrand)

LA VALEUR N'ATTEND PAS LE NOMBRE DES ANNEES

Non content d'exploiter 20.000 femmes et hommes, Michelin dont la soif de profits n'est jamais apaisée, passe maintenant à l'exploitation des enfants.

C'est ainsi que dans les services d'entretien, et particulièrement à V.D., sont employés, afin d'aider les compagnons, de jeunes élèves du centre d'apprentissage.

Quand les besoins du patron l'exigent, il n'est plus question de protection de l'enfance, d'instruction, etc... Seul le profit compte. Car il est certain qu'il est plus avantageux d'employer des élèves du Centre Michelin que des ouvriers qualifiés à qui il faut verser un salaire de soutien de famille.

Mais puisque Michelin se réserve le droit d'employer les jeunes du C.A. au même titre que nous tous, ne serait-il pas normal qu'il leur verse le même salaire ? Ce doit être aussi une de nos revendications.

V. O. Michelin.

FERMETURE ÉCLAIR (Petit-Quevilly)

IL EST DEBORDE...

Oui, il est débordé, ce « grand dada » de chef d'équipe de l'atelier d'outillage. Il est même tellement débordé que son adjoint ne lui est même plus suffisant.

Non, mais rendez-vous compte, en plus de leurs nombreuses occupations, il leur fallait être continuellement dérangés par cette belle invention qu'est le téléphone et lorsque, comme c'est le cas, on est beaucoup occupé dans de nombreux « bocaux » ou autre, on ne peut assurer la permanence près dudit téléphone. De ce fait, le grand dada en question rêvait de s'offrir un secrétaire particulier ou tout au moins un planton. Il a longtemps hésité, a offert le « poste » à quelques camarades, près du lieu, qui, bien sûr, refusèrent de servir « Monsieur », puis dernièrement la chance lui a souri. Voilà de jeunes embauchés, notre « grand dada » s'empresse d'en « séduire » et le tour est joué. Ce chef peut abuser de l'influence qu'il peut avoir durant les tout premiers temps sur un jeune débarquant dans l'usine Qu'il ne compte pas trop cependant que l'expérience dure longtemps ; les nouveaux n'ont pas plus de raisons de lui servir de larbin que les anciens.

V. O. Fermeture Eclair

CRÉDIT LYONNAIS
(Paris-Richelieu)

COORDONNEZ NOS LUTTES

Après la Compagnie Algérienne au début du mois de septembre, le 30, nos camarades de la Banque de France ont fait grève à 70 % pendant 24 heures.

Mais le paritaire ne les satisfait pas plus que nous, et ils ont l'intention de poursuivre leur action.

Que ce soit le Crédit Lyonnais, la Banque de France, la Compagnie Algérienne, la CNEP la BNCI, etc. nous avons tous les mêmes revendications ; pourquoi n'envisagerions-nous pas de mener la bataille ensemble, au lieu de nous battre chacun dans notre entreprise.

Nous pourrions préparer une grève de 24 heures à l'échelon national. Une grève qui soit un avertissement sérieux.

Mais nous ne devons avoir aucune illusion, une grève de 24 h. ne suffira probablement pas pour obtenir une augmentation substantielle des salaires et la réduction du temps de travail.

Il faut envisager dès maintenant ce que nous ferons ensuite.

Les banquiers, comme chacun sait, ont des coffres bien remplis; ils ont les reins solides, ils peuvent tenir.

Malgré tout, ils ne pourraient pas résister très longtemps à une grève nationale illimitée, dans une période où le marché du travail nous est plus que favorable.

Ce n'est pas lorsqu'on refusera du monde à l'embauche qu'il faudra se battre, à ce moment là, ce sera bien difficile.

Ce n'est que si les banquiers savent dès le départ où nous sommes capables d'aller qu'ils feront l'économie de l'épreuve de force.

CITROEN
(Région parisienne)

ARENES SANGLANTES

C'est de plus en plus fréquemment qu'une petite note affichée aux panneaux fait appel au personnel pour qu'il aille à tel ou tel hôpital donner son sang pour un membre du personnel victime d'un accident. Depuis la rentrée, cela fait bien cinq fois que le triste papillon apparaît. Ce n'est pas le bulletin Citroën qui nous renseigne sur le nombre de camarades qui sont victimes d'accidents du travail. Pour que l'on sache, lorsqu'on le sait, il faut le petit avertissement appelant à l'impôt du sang.

Il est normal que l'on donne son sang pour un camarade de travail et c'est d'ailleurs en comptant sur ce sentiment que les hôpitaux font appel à notre solidarité pour se procurer le sang nécessaire. Mais le patron, qui est la cause directe de ces accidents, ne donne pas son sang, lui, pas plus qu'il n'est victime des accidents que l'exploitation provoque. Il pourrait cependant avoir la décence de tenter de compenser en partie l'assassinat quotidien du travail par le Capital en ne faisant pas perdre leur salaire à ceux qui vont donner leur sang pour un camarade accidenté.

ASSURANCES GÉNÉRALES
(Paris-Richelieu)

PAS DE SPECULATION SUR LA JEUNESSE

Quand on n'a pas encore 18 ans et que l'on travaille aux Assurances Générales on ne touche que 350 F par mois. Qu'en 1963, on en soit encore à faire travailler des jeunes de 16 ans tandis que ces Messieurs de l'Education Nationale nous rabattent les oreilles avec leur soi-disant développement de l'instruction, voilà qui est déjà assez scandaleux !

Mais, ce qui est pire, c'est que, même si on n'a pas 18 ans, on ait le droit de travailler comme un adulte mais que l'on gagne un salaire de gamin. Pensez-donc disent les « sages » à cet âge-là, c'est déjà beau de toucher 350 F !

Mais ce qu'oublient ces doctes personnages, c'est que la Direction, fait du surprofit sur leur dos. De plus, l'abattement d'âge n'étant pas obligatoire, les chefs peuvent les supprimer délibérément pour certains, afin d'en faire de bons toutous, reconnaissants de la Direction.

Nous ne devons pas tolérer cette double discrimination ; seule notre volonté de lutte fera fléchir la Direction. Et rappelons pour mémoire que c'est ainsi que les employés de la Vie ont obtenu, il y a quelques années, la suppression de l'abattement d'âge.

GENÈVE (Ivry)

POUR DE VERITABLES DELEGUES DU PERSONNEL

Mercredi 9 octobre ont lieu les élections des délégués du personnel. Ce n'est un secret pour personne que les syndicats ont un certain mal à trouver des candidats. A telle enseigne qu'il n'y en a pas cette année pour les mensuels. Ce qui prouve, à tout le moins, un désintérêt croissant des travailleurs pour ces élections.

Certes, il est toujours dommage que nous nous désintéressions de nos affaires. Et les élections des délégués du personnel sont nos affaires. Ce désintérêt n'est pourtant pas étonnant quand on connait les modalités de ces élections telles qu'elles sont prévues par la loi.

Tout d'abord, seuls les syndicats sont autorisés à présenter des candidats au premier tour — les candidatures indépendantes n'étant autorisées qu'au second tour, et il n'y a de second tour que si le total des votants n'a pas dépassé 50 % au premier. Ce qui fait qu'un ouvrier qui a la confiance de ses camarades, et qui devrait donc être, en bonne logique, leur délégué ne peut l'être dans la réalité que s'il a aussi l'accord des syndicats.

De même, la loi exclut en totalité ou en partie, certaines catégories de travailleurs de ces élections : ceux qui n'ont pas six mois d'ancienneté et qui ne peuvent voter ; les étrangers qui ne sont pas éligibles ; les jeunes qui doivent avoir 18 ans pour voter, 21 ans pour être éligibles.

Ce sont toutes ces entraves apportées par la loi aux élections de délégués qui font que ceux-ci sont bien loin d'être toujours ceux que nous voudrions. Et c'est cela qui amène un certain désintérêt de notre part pour ces élections.

Les syndicats qui y trouvent leur compte n'ont aucune envie de voir cette loi modifiée. Elle a d'ailleurs été votée juste après la libération sur les propositions d'un ministre communiste de l'époque, A. Croizat.

Quant à nous, travailleurs, ce qui nous intéresse c'est d'avoir des délégués du personnel qui soient nos véritables représentants. Pour cela il serait nécessaire que tout travailleur de l'entreprise quel que soit son ancienneté, son âge, son origine et son appartenance ou non à un syndicat, soit à la fois électeur et éligible. Ce doit être là une de nos revendications.

UCLAF
(Romainville)

DU PROGRES DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

« Grâce à la générosité de notre haute Direction... le club hippique Roussel peut enfin transporter confortablement ses chevaux sous les vertes frondaisons de la forêt de Villers-Cotterets ou autres. » (Uclafilm N° 22).

Grâce à la générosité de notre haute Direction, une importante fraction d'entre nous ont pour toute ressource à peine 500 F par mois.

Mais pour Roussel, il est normal que la majorité du personnel de son usine, soumis à une productivité sans cesse accrue, assume gratuitement des loisirs luxueux à une minorité de privilégiés. Pour se donner bonne conscience et pour renverser la vapeur, il invite tous les ouvriers à participer au club hippique. Mais on ne fait pas du cheval dans n'importe quelle tenue, et chacun de nous sait fort bien que le fameux club n'est pas destiné au menu fretin. En fait Roussel en profite aussi pour inviter toute personne extérieure susceptible de devenir un client ou de lui procurer des clients.

Pour notre part, nous passerions bien sur les détails vestimentaires : faire du cheval en bluejeans et chandail ne nous gênerait pas. Mais Roussel nous accorderait-il le jeudi après-midi pour nous livrer à ce sport dont il vante tant les charmes ?

SAVIEM (Saint-Ouen)

HEURES ET MALHEURS SUPPLEMENTAIRES

En 1936 la semaine était de 40 heures.

En 1963, à la Saviem et pour beaucoup, la semaine est de 60 heures.

C'est beau le progrès !

Mais pourquoi acceptons-nous ces heures ? Par besoin d'argent, bien sûr. Les salaires sont minces, bien au-dessous de nos besoins réels. Mais enfin il est d'autres moyens d'augmenter nos salaires que de venir à l'usine travailler 11 heures de suite, comme une bête de somme, au détriment de notre santé, de notre vie familiale et de notre vie tout court. La lutte ouvrière, ça existe, et si nous consacrions autant d'heures à nous organiser et à préparer nos batailles, que nous en donnons au patron sous forme d'heures supplémentaires, gageons que nous n'en serions pas là. Les 40 heures de 1936 n'ont pas été un miracle, mais une conquête de la lutte ouvrière.

Nous venons aussi le samedi parce que, par mille canaux, la Direction fait pression sur nous. La crainte du licenciement qui nous attend demain nous rend dociles et complaisants aux injonctions de la maîtrise.

Et puis, « il paraît » que la Direction aurait le droit de nous imposer ces heures, « il paraît » que le protocole d'accord signé l'an dernier et présenté comme une victoire par nos syndicats, permettrait à la Direction de récupérer les jours de congés supplémentaires.

Voilà une bien curieuse histoire ! S'agit-il d'heures supplémentaires ? S'agit-il de récupération ? Nous aimerions que nos syndicats nous informent là-dessus. Ils sont bien placés pour le faire. Or, après la campagne du papillon contre les heures supplémentaires un étonnant silence pèse sur nos « représentants ». Mieux, nos délégués viennent en tête pour faire des heures supplémentaires !

Toujours à la pointe du combat, quoi !

Contre les heures supplémentaires, pour une augmentation générale des salaires de 1 F de l'heure pour tous, nous devons nous organiser, nous informer, connaître exactement notre situation et ce que nous voulons. Quoi que nos syndicats aient signé, leur paraphe n'engage qu'eux-mêmes. Le reste dépend de nous.

SNECMA
(Paris-XIII')

A PAYER

Lorsqu'il faut, pour gagner sa vie, passer plus de neuf heures par jour à Kellermann, il ne reste pas beaucoup de temps pour la moindre affaire personnelle. A la SNECMA c'est la production avant tout.

Pour un parent malade, pour une course urgente ou pour tout autre raison, qui ne regarde pas la direction d'ailleurs, il faut à chaque fois demander la « permission ».

Etre payé ou pas pendant ce temps, dépend de notre chef. Sur le papier paru à cet effet il y a deux cases. A payer — A ne pas payer. Jusqu'à maintenant ces déplacements étaient pratiquement toujours payés. Nous à la SNECMA on n'a pas peur de faire de petites économies. Ainsi plusieurs mensuels et ouvriers ont eu la désagréable surprise de voir ces heures non payées. On leur a aussi signifié que maintenant « c'était fini tout cela ».

Un ouvrier averti en vaut deux.

(V.O. SNECMA).

ASSISTANCE PUBLIQUE

COMPTER D'ABORD SUR SOI

Deux journées de grève nationale, qui pour l'AP se sont soldées à deux jours de pétitions comme à l'habitude. Notre 30 septembre n'a fait que préparer la journée du 1er octobre qui, elle, ne fut qu'une délégation à l'Avenue Victoria et une petite grévette de 3 heures. Pensons-nous que nos revendications seront satisfaites de cette manière ? La direction d'ailleurs devait s'attendre à un mouvement plus important puisque place de l'Hôtel de Ville il y avait plus de forces de l'ordre que d'infirmières.

Nos syndicats ont distribué un tract, toujours le même d'ailleurs, avertissant la population parisienne. Depuis deux ans nous essayons de mettre la population avec nous, mais nous lui demandons de nous aider dans une « action » inexistante. Ce n'est que dans la mesure où nous entreprendrons une lutte, que nous pourrons demander à la population de nous aider par sa compréhension.

Notre lutte dépend de nous en premier, et non de personnes extérieures, auxquelles nous pouvons certes demander de l'aide, mais que dans la mesure où nous engageons nous-mêmes une action C'est à nous, à savoir si nous voulons réellement faire un mouvement valable.

CSF (Levallois)

LE GRAND CIRQUE

L'augmentation du prix de la cantine avait été pour tous une très désagréable surprise en rentrant de vacances. Mais, de plus, le nouveau self semble battre tous les records de désorganisation. La queue s'étend, s'étend et les serveuses sont plus débordées qu'auparavant. C'est contre le comité d'entreprise que risque de se retourner le mécontentement des travailleurs ; mais ce ne sera là que le fruit amer de sa politique que recueillera le C.E. Il y a suffisamment de tâches à accomplir pour réveiller la vie syndicale, sans que ses militants s'empêtrent dans des comptes impossibles ; qu'ils laissent cela au patron ; au moins, lorsque nous serons mécontents, nous saurons à qui nous plaindre.

LORRAINE-ESCAUT
(Noisy-le-Sec)

UN SALAIRE « DECENT »

Tous les trois mois, nous connaissons le montant de notre sursalaire ,ce qui ne fait pourtant pas de nous des sursalariés, loin de là.

L'attribution de ce sursalaire dépend de l'arbitraire des chefs qui nous le distribuent en fonction de notre « bon » ou « mauvais » travail de notre docilité, etc., sans oublier la tête du client.

C'est grâce à une pareille carotte que l'on essaye de nous faire marcher droit, de nous pousser à produire toujours plus et toujours plus vite et en même temps de nous diviser encore davantage.

Seulement, nous ne voulons ni sursalaire, ni sousalaire, mais un salaire, c'est-à-dire l'intégration de toutes les primes, quels que soient les noms qu'elles portent, dans ce salaire.

Nous avons déjà bien assez de nous faire exploiter chez Lorraine-Escault pour avoir au moins droit à une paye qui ne dépende pas de notre habileté un peu plus ou un peu moins grande, ni de l'arbitraire d'un chef.

C. A. F.
Rue Viala - PARIS-XV[e]

CONTE DE FEE POUR ADULTES

Il était une fois une technicienne de la C.A.F. qui, pour raisons personnelles, demanda son changement pour la Sécurité Sociale. Mutation d'abord refusée, puis accordée.

Notre héroïne se mit au courant, exerça son nouvel emploi et l'histoire pourrait s'arrêter là. Mais un beau jour, elle fut convoquée chez son cadre qui lui tint ce langage : « Je constate, Mademoiselle, que vous êtes ponctuelle, que votre travail ne présente pas d'erreurs, en un mot que vous donnez entière satisfaction. »

Voyant les yeux qui s'arrondissaient, il ajouta : « Votre dossier de la C.A.F. mentionnait que vous étiez une mauvaise employée et une meneuse de grève. »

La malheureuse se rappela alors avoir, comme toutes ses collègues du fichier familles, fait un travail normal sans se plier au rendement abusif qu'on prétendait leur imposer.

La morale de cette histoire, c'est que le seul fait de défendre la dignité des conditions de travail suffit à vous rendre victime des sorts de la méchante fée Carabosse.

C. S. F.
Issy-les-Moulineaux

SAVOIR CE QUE L'ON VEUT

Il y a 15 jours, la direction annonçait ses mesures d'austérité : « le gouvernement bloquant les crédits, il n'est pas sûr que nous ayons du travail en 1964. Jusqu'à la fin 1963, il n'y a rien à craindre, nous liquidons ce qui est en cours, mais plus de travail au-dessus de 47 heures. (Dans certains coins, il faut travailler le samedi) etc. La prime de fin d'année saute si le boulot n'est pas sorti, etc. »

Déjà les embauches ont été stoppées, quelques stagiaires ont été « remerciés », les locations sont renvoyées, un peintre a été licencié. Dans le même temps, la CSF embauche à Levallois et Malakoff.

Certes, il n'est, parait-il, pas question pour l'instant de licenciements collectifs. Néanmoins, la direction tâte le terrain, de toute évidence, et par les propos que tiennent les chefs, par les bruits qui courent, elle tente de nous impressionner et de créer une psychose de licenciement.

La tactique n'est pas nouvelle, et elle a déjà fait ses preuves (Neyrpic, Remington, etc.) En nous faisant craindre le licenciement, on nous serre la vis et on veut nous faire tenir tranquilles.

Nous ne devons pas céder à la panique, que ce soit en courbant l'échine ou en cherchant ailleurs, l'illusoire « bonne boîte qui... ». Nous devons regarder la situation en face et savoir que, contre une direction qui veut vous impressionner, il n'y a que la fermeté qui vaille.

Si elle nous sent prêts à réagir, si elle sent que nous ne sommes pas décidés à nous laisser faire, elle hésitera à employer sa politique d'intimidation. Nous ne travaillons, à la CSF ou ailleurs, que parce que nous y sommes contraints pour vivre, et seule la garantie de notre salaire nous intéresse. S'il y a moins de boulot, qu'on le répartisse entre tous, nous ne nous en plaindrons pas.

Il importe que nous sachions maintenant ce que nous voulons et que nous manifestions notre volonté, en profitant du fait que la direction a besoin de nous pour l'instant. C'est maintenant *que nous devons nous préparer, sans attendre d'être mis devant le fait accompli.*

DÉFOSSÉS
Issy-les-Moulineaux

ET S'IL N'EST PAS CONTENT...

Une nouvelle réunion a eu lieu entre nos délégués des rotatives et de la gravure et la direction, au cours de laquelle M. Mermet se plaint comme d'habitude que les ouvriers ne vomissent pas assez de profits. Ces derniers seraient au point mort, et il serait désireux de voir l'actif du dernier trimestre produire 5 % de bénéfices. Quelle bonne dose de philanthropie la S.A.P.P. ne possède-t-elle pas, au point de donner du travail aux ouvriers sans en retirer le moindre profit ! Allons donc, M. Mermet, un peu de sérieux. Un gamin n'écouterait pas ces paroles sans en rire. Les investissements de plusieurs dizaines, voire de centaines de millions, de cela, on ne parle pas; ce ne sont pas des bénéfices, peut-être ?

Qui donc fait ces richesses sinon notre travail ? La fantaisie de M. Mermet sans doute ! De toute façon, quand on avance de tels arguments, il faut prouver leur véracité. Si M. Mermet est autre chose qu'un plaisantin, qu'il nous donne donc les livres de comptes, les vrais !

Pour clore son réquisitoire, il aurait, encore une fois, laissé entendre que si ça n'allait pas selon son gré, il supprimerait Desfossés et irait ailleurs. On le voit, M. Mermet a de la ressource. Mais nous aussi. S'il n'est pas content, lui et ses semblables, les banques, les actionnaires, qu'ils s'en aillent. Nous leur prouverons que l'entreprise sur d'autres bases est rentable. Il y a belle lurette que les « indispensables » capitalistes ne le sont plus.

Directeur-Gérant : M. SCHRŒDT

IMPRIMERIE PARISIENNE
WILSON • PROUDHON

86, avenue du Président-Wilson, 86
La Plaine-St-Denis (Seine)

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués